DNCA EVOLUTIF ERE

FCPE NOURRICIER DE DNCA INVEST - EVOLUTIF COMPARTIMENT DU FCPE DNCA ERE

Objectif de gestion

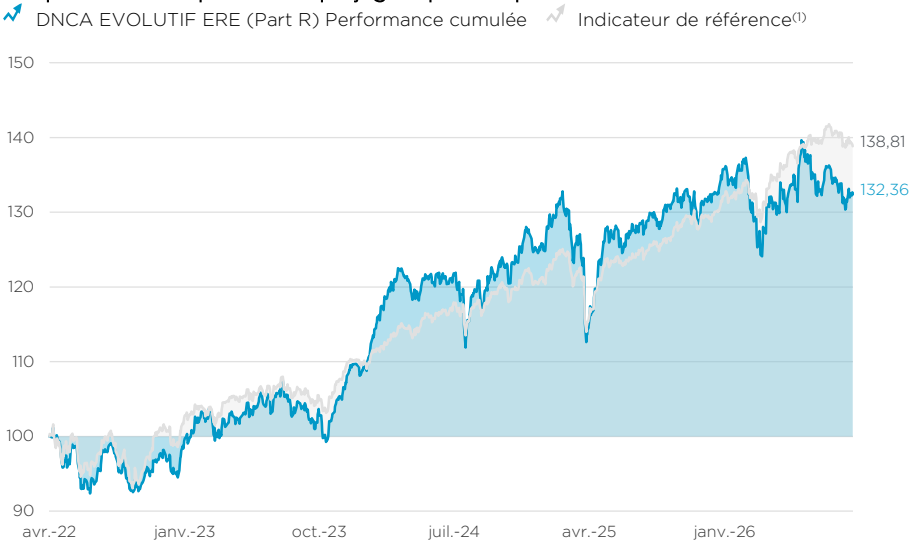
Un Compartiment de FCPE nourricier est un Fonds investi pour au moins 90 % dans un seul autre OPCVM ou FIA qui prend la qualification de maître. Le type de gestion du nourricier s'apprécie au travers de celui de son maître. L'objectif de gestion du Compartiment est identique à celui de son maître DNCA INVEST – Evolutif (part I : LU0284394581), dont l'objectif est de rechercher une performance supérieure à celle de l'indice 25% MSCI World NR EUR + 25% MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1 – 10 years calculé dividendes réinvestis, sur la période d'investissement recommandée, tout en préservant le capital en périodes défavorables grâce à une gestion opportuniste et flexible d'allocations d'actifs. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux, sociétés et de gouvernance (ESG). La performance du Compartiment sera celle de son maître diminué de ses propres frais de gestion.
Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

Indicateurs financiers

Valeur liquidative (EUR)	132,36
Actif net (mEUR)	1
Nombre de lignes actions	50
Price to Earning Ratio 2026e	15,2x
Price to Book 2025	4,5x
VE/EBITDA 2026e	11,4x
DN/EBITDA 2025	1,2x
Rend. du free cash-flow 2026e	5,24%
Rend. du dividende 2025e	1,57%
Nombre d'émetteurs	24
Sensibilité moyenne	2,93
Maturité moyenne (années)	3,29
Taux actuariel moyen	3,64%
Note moyenne	A-

Performance base 100 (du 13/04/2022 au 30/09/2026)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures



(1)25% MSCI World NR EUR + 25 MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1-10 years

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.

Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	2 ans	3 ans	Depuis la création
Part R	+0,65	+4,19	+8,95	+6,48
Indicateur de référence	+9,38	+7,97	+9,74	+7,61
Part R - volatilité	10,59	10,64	10,13	9,84
Indicateur de référence - volatilité	5,56	5,99	5,82	6,77

Performances cumulées (%)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	2 ans	3 ans
Part R	-0,74	-3,91	-0,07	+0,65	+8,56	+29,39
Indicateur de référence	-1,18	-0,53	+6,72	+9,38	+16,57	+32,23

Performances calendaires (%)

	2025	2024	2023
Part R	+6,22	+13,83	+15,93
Indicateur de référence	+10,48	+8,68	+11,88

Indicateur de risque

1 2 **3** 4 5 6 7

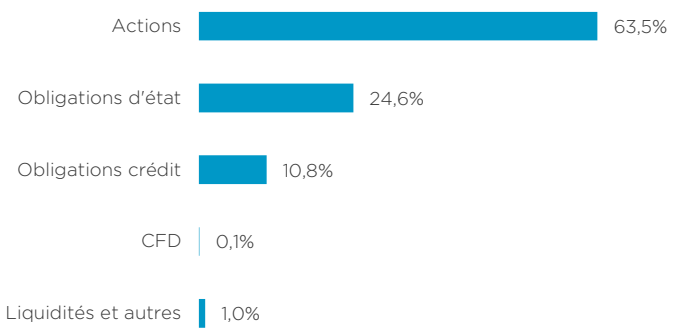
Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

	1 an	3 ans	Depuis la création
Ratio de Sharpe	-0,13	0,61	0,42
Tracking Error	6,20%	5,45%	5,10%
Coef. corrélation	0,89	0,91	0,88
Ratio d'information	-1,41	-0,14	-0,22
Bêta	1,69	1,58	1,27

Principaux risques : risque lié à l'investissement dans des produits dérivés, risque en perte de capital, risque actions, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de change, risque lié aux investissements dans les pays émergents, risque lié aux titres en difficultés, risques spécifiques liés à l'investissement dans des obligations convertibles contingentes (« Cocos »), risque de durabilité, risque de contrepartie, risque d'investir dans des instruments dérivés ainsi que des instruments intégrant des dérivés, risque ESG, risque lié à la détention d'obligations convertibles, échangeables ou remboursables

Répartition par classe d'actifs



Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Obligations d'États	24,6%	50,0%
Technologie	16,2%	11,6%
Biens et services industriels	13,9%	6,7%
Banques	5,7%	5,8%
Produits et services de	4,8%	1,4%
Télécommunications	4,1%	1,3%
Santé	3,9%	5,4%
Voyages et loisirs	3,5%	0,4%
Distribution	2,8%	1,5%
Services aux collectivités	2,7%	1,8%
Services financiers	2,4%	1,9%
Énergie	2,3%	2,7%
Chimie	2,1%	0,8%
Ressources de base	1,9%	1,1%
Agroalimentaire, boisson et tabac	1,9%	1,9%
Bâtiment et matériaux de	1,8%	1,0%
Automobiles et équipementiers	1,1%	0,8%
Assurance	1,1%	2,1%
Médias	1,1%	0,5%
Immobilier	0,9%	0,5%
Magasins de soin personnel, de	-	0,9%
Liquidités et autres	1,0%	N/A

Répartition géographique

	Fonds	Indice
Etats-Unis	34,0%	18,1%
France	17,3%	24,5%
Italie	11,7%	18,2%
Allemagne	7,8%	8,5%
Espagne	7,7%	10,3%
Pays-Bas	4,0%	2,7%
Grèce	3,2%	-
Suisse	1,9%	4,2%
Taiwan	1,7%	-
Corée du Sud	1,4%	-
Brésil	1,2%	-
Irlande	1,0%	0,2%
Royaume-Uni	0,8%	6,4%
Danemark	0,7%	0,7%
Japon	0,2%	1,5%
Chine	0,0%	-
Autres pays	-	4,7%
Liquidités et autres	1,0%	N/A

DNCA EVOLUTIF ERE

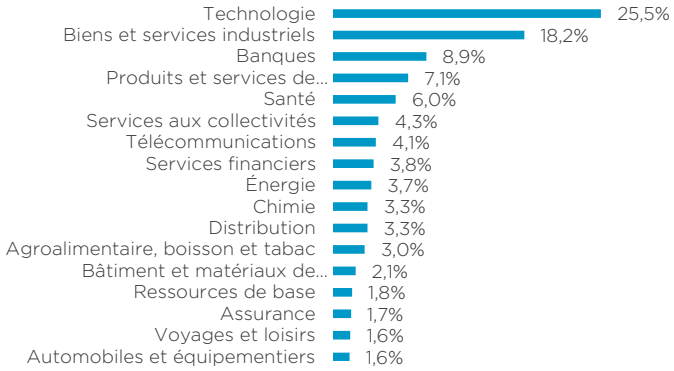
FCPE NOURRICIER DE DNCA INVEST - EVOLUTIF COMPARTIMENT DU FCPE DNCA ERE

Portefeuille actions (62,3%)

Principales positions

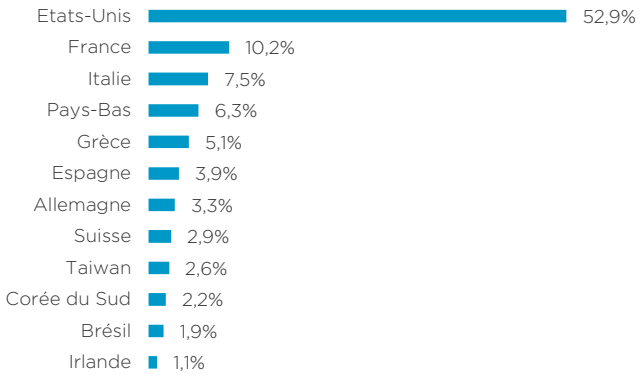
	Poids
IBERDROLA SA	2,40%
GOLDMAN SACHS GROUP INC	2,40%
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	2,28%
ASML HOLDING NV	2,25%
UNICREDIT SPA	2,20%

Répartition sectorielle (ICB)



Poche action (base 100)

Répartition géographique



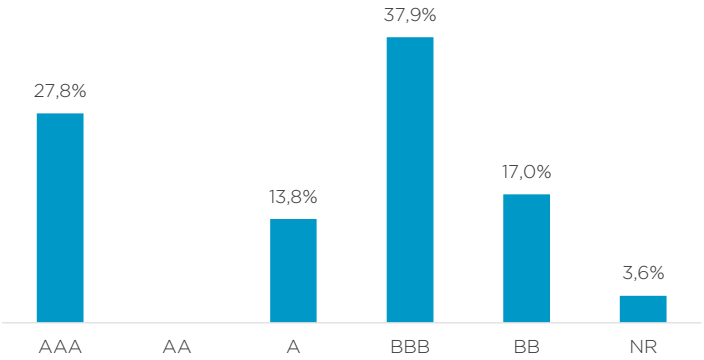
Poche action (base 100)

Portefeuille obligataire (34,8%)

Principales positions

	Poids
Deutsche Bundesrepublik Inflation Linked Bond 0.5% 2030	5,25%
Spain Government Inflation Linked Bond 1% 2030	5,00%
EU 2 1/2 12/04/31	4,41%
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 1.5% 2029	2,84%
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 1.6% 2028	2,06%

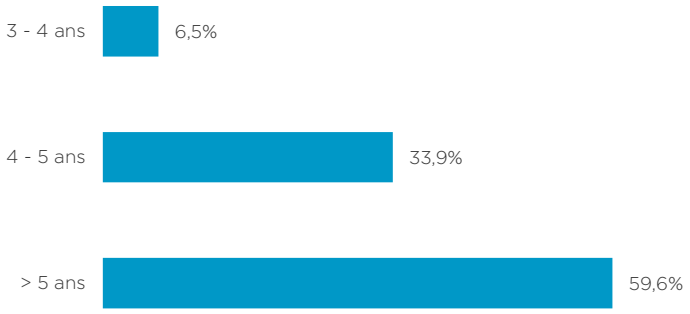
Répartition par notation



Poche obligataire (base 100)

Ces données sont fournies à titre indicatif. La société de gestion ne recourt pas systématiquement et mécaniquement à des notations émises par des agences de notation et procède à sa propre analyse crédit.

Répartition par maturité



Poche obligataire (base 100)

Commentaire de gestion

Les marchés actions ont évolué de manière contrastée au cours du mois de septembre, avec un MSCI World en baisse de -1,31 % et un Stoxx 600 en recul de -2,48 %. Le mois a été dominé par une nouvelle escalade des tensions au Moyen-Orient et par la forte remontée des taux longs. Les perturbations persistantes dans le détroit d'Ormuz et l'extension du conflit à Bab el-Mandeb ont porté le Brent à 98,03 USD (+6,48 % sur le mois), ravivant les craintes inflationnistes. Dans ce contexte, le rendement du Treasury à 10 ans a atteint 5,23 %, son plus haut niveau depuis 2007, tandis que le spread OAT-Bund a dépassé 120 pb en séance, contre environ 80 pb fin août. Le rendement de l'OAT française à 10 ans a parallèlement terminé le mois autour de 4,86 %, tutoyant le seuil des 5 % au plus haut depuis 2002.

Aux États-Unis, le choc énergétique n'a pour l'instant pas remis en cause la solidité de l'activité. Le marché du travail est resté robuste en août, avec 162 000 créations d'emplois et un taux de chômage stable à 4,1 %, tandis que la Fed d'Atlanta estime la croissance du PIB du troisième trimestre autour de 5 % en rythme annualisé. L'inflation demeure néanmoins élevée à 3,4 % en glissement annuel. Dans ce contexte, la Fed a relevé ses taux de 25 pb, portant la fourchette des Fed funds à 3,75-4,00 %, et maintient un biais restrictif face à une économie toujours résiliente.

En zone euro, la BCE a également relevé son taux de dépôt de 25 pb à 2,50 %, face aux pressions inflationnistes générées par la hausse des prix de l'énergie. L'activité reste néanmoins bien orientée, avec un PMI composite en hausse à 53,1 en septembre contre 52,0 en août, son meilleur niveau depuis avril 2023. Cette combinaison d'une croissance résiliente et d'une inflation toujours supérieure à la cible pourrait conduire la BCE à poursuivre son resserrement monétaire d'ici la fin de l'année.

La forte remontée des taux a entraîné une compression des multiples de valorisation avec un PE 12m du S&P 500 autour de 19,2x. Cette baisse des multiples s'accompagne d'une dynamique bénéficiaire toujours favorable : le consensus de croissance du BPA 2026 du Stoxx 600 a notamment été relevé de +16,3 % à +17,1 % au cours du mois. À ce stade, la croissance des résultats permet donc d'absorber une grande partie de l'impact négatif de la hausse des taux. Avec une croissance nominale américaine proche de 6 %, nous restons constructifs tant que le resserrement monétaire ne remet pas en cause la dynamique économique. Le principal risque nous semble désormais moins être le niveau absolu des taux que l'ampleur du cycle de resserrement que la Fed sera contrainte de mener.

Dans cet environnement, nous avons maintenu une exposition aux actions à 75%, tout en renforçant la zone nord-américaine, qui représente désormais 42 % de la poche actions. L'Europe représente à 47%, avec une exposition marginale à la France compte tenu des incertitudes politiques et budgétaires persistantes, tandis que l'Asie représente 9% de la poche actions. Nous privilégions les zones offrant selon nous le meilleur équilibre entre dynamique bénéficiaire, croissance économique et valorisation.

Côté mouvements, nous avons initié une position en Accenture, dont la valorisation nous semble historiquement attractive, et renforcé nos positions en Antofagasta, Linde et STMicroelectronics. À l'inverse, nous avons poursuivi notre désensibilisation aux valeurs françaises dans un contexte d'incertitudes politiques et budgétaires persistantes, avec les sorties d'Orange, Saint-Gobain et Canal+.

Nos principaux contributeurs à la performance sur le mois ont été TSMC, Piraeus Bank et Athens International Airport. À l'inverse, Kering, Goldman Sachs et Saint-Gobain ont été les principaux détracteurs.

Côté obligataire, nous avons soldé notre exposition aux OAT et nous maintenons une sensibilité faible autour de 3, permettant de limiter l'impact de la forte remontée des taux.

Achevé de rédiger le 07/10/2026.


Alexis Albert


Augustin Picquendar

Informations administratives

Nom : DNCA Evolutif Ere
Code ISIN (Part R (EUR)) : FR0014007GS8
Politique de distribution : capitalisation
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 13/04/2022
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans
Devise : Euro
Minimum d'investissement : Aucun
Pays de domiciliation du fonds : France
Forme juridique : FCPE
Type de fonds : FIA
Indicateur de référence : 25% MSCI World NR EUR + 25 MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1-10 years
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance
Pays de domiciliation de la société de gestion : France
Dépositaire : CIC
Cut off : 12 h 30, heure de Paris
Règlement / Livraison : T+1

Equipe de gestion :
Alexis ALBERT
Augustin PICQUENDAR

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Non

Frais

Coûts d'entrée : 2% max
Coûts de sortie : -
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 2,46%
Coûts de transaction : -
Commissions liées aux résultats : Aucune.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.
Cash flow. Le cash flow représente l'ensemble des flux de liquidités générés par les activités d'une société. Pour les analystes et les créanciers, il constitue un bon moyen d'appréhender la solvabilité et la pérennité d'une entreprise. C'est également un indicateur permettant de connaître l'aptitude de l'entreprise à financer ses investissements à partir de son exploitation ou encore sa capacité à distribuer des dividendes à ses actionnaires.
Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.
Rend. du dividende. Le rendement d'une action est le rapport dividende / cours de l'action.
DN/EBITDA (Dette Nette / EBITDA). Le rapport dette nette / excédent brut d'exploitation. Il permet d'estimer le levier financier d'une société.
EV (Enterprise Value - Valeur d'entreprise). La valeur de l'entreprise ou valeur de l'actif économique, correspond à la valeur de marché de l'outil industriel et commercial. Elle est égale à la somme de la valeur de marché des capitaux propres (capitalisation boursière si l'entreprise est cotée) et de la valeur de marché de l'endettement net.
Maturité. La maturité ou échéance d'un instrument financier (options, warrants, emprunts, obligations…) correspond à sa date d'échéance, c'est-à-dire la date de fin de sa durée de vie.
Note moyenne. La note moyenne correspond à la qualité de crédit moyenne des émetteurs ou des titres détenus en portefeuille, calculée à partir des notations attribuées par les principales agences de notation financière. Elle est obtenue en convertissant les notations en une échelle numérique, puis en calculant une moyenne pondérée selon le poids de chaque titre dans le portefeuille. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau global de risque de crédit du portefeuille.
P/B. Le Price to Book Ratio correspond au coefficient mesurant le rapport entre la valeur du marché des capitaux propres (la capitalisation boursière) et leur valeur comptable. Il permet de comparer la valorisation d'une société par le marché à sa valorisation comptable.
P/CF (Price/Cash Flow). Ratio financier calculé en divisant le cours de l'action par le cash flow par action.
PER (Price Earnings Ratio). Un ratio boursier qui met en relation le cours d'une action divisé par le bénéfice net par action (BNPA). Le calcul du PER permet de savoir combien de fois se paie le bénéfice par action pour acheter l'action.
Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.
Sensibilité. La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée du taux d'intérêt.
Taux actuariel moyen. Le taux actuariel moyen correspond au rendement annuel moyen attendu des obligations détenues en portefeuille, en tenant compte à la fois des coupons perçus et de la différence entre le prix d'achat et le montant remboursé à l'échéance. Il est calculé sur la base du rendement actuariel de chaque titre, pondéré par son poids dans le portefeuille. Cet indicateur fournit une estimation du rendement théorique du portefeuille obligataire, sous réserve de la conservation des titres jusqu'à leur échéance et en l'absence de défaut des émetteurs.
Tracking Error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.
Volatilité. Mesure des fluctuations de valeur d'un actif autour de sa valeur moyenne. Elle se calcule mathématiquement par l'écart-type des rentabilités de l'actif. La volatilité constitue un indicateur de risque : plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
DNCA EVOLUTIF ERE, Fonds Commun de Placement d'Entreprise de droit français domicilié au 19 place Vendôme 75001 Paris conforme à la Directive 2009/65/CE.
DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com
Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.
Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires
Cet produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Nous vous précisions que la décision d'investir dans le Fonds doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques de celui-ci ainsi que l'ensemble de ses objectifs tels que décrits dans le prospectus.
Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.
Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.
L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.